

A.D.E.N.A.
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 380.264 Euros
Siège Social : COLOMBELLES (14460)
6 esplanade Anton Philips
R.C.S CAEN 929 592 954

**DECISIONS CONSTATEES DANS UN ACTE EN APPLICATION
DES ARTICLES 21 ET 23 DES STATUTS**

Au siège social, le 4 février 2025,
 Les associés soussignés :

Nom des associés, domicile ou siège social	Représentant(s)	Nombre d'actions détenues
Sandrine YVERT Demeurant à VENDES (14250) - 51 Route de Monts en Bessin, Lieudit Le Pavillon	/	5.732
Isabelle BOISARD Demeurant au 964, route de Maneville - 76110 SAINT SAUVEUR D'EMALLEVILLE	/	5.732
Marylène LEGENDRE Demeurant à CHATEAUGIRON (35410) - 6 rue Jehan de Derval	/	45.864
Benoît DOMEON Demeurant à LIFFRE (35340) - 32 avenue du Général de Gaulle	/	11.466
Thierry CHESNAY Demeurant à LEGE (44650) - Le Moulin de la Guénizière	/	49.686
Laurent AUVINET Demeurant à PONT SAINT MARTIN (44860)- 98 rue du Pays de Retz	/	26.754
Sophie CARON Demeurant au 7 rue Pasteur-Bat C - 14120 MONDEVILLE	/	5.732
Sébastien GOULANGE Demeurant au 658, Route des Bois Boccards, Saint-Martin-Bellevue - 74370 FILLIERE	/	24.840
Frédéric BERTON Demeurant à TOURVILLE LA RIVIERE (76410) - 11 bis Lotissement Le Lorient	/	84.076
Olivier OLEJNICZAK Demeurant au 4, impasse de la lombarderie - 14310 LONGVILLERS	/	19.108
Florence HERNANDEZ Demeurant à MOULINS EN BESSIN (14480) - 1 rue des colombes - COULOMBS	/	87.898

Véronique ROUSSEAU Demeurant 29 D Avenue du Bois Labbé - 35000 RENNES	/	11.465
JAWA FINANCES Sise à BENOUVILLE (14970) - 3 allée de la Fosse Poulette	Wilfried ROUQUE	1.911
Total	-	380.264

Après avoir exposé :

- Qu'ils sont les seuls associés de la société A.D.E.N.A. sus-désignée (ci-après « la Société »).
- Que les articles 21 et 23 des statuts stipulent que « *Les décisions collectives (...) résultent de la réunion d'une assemblée ou d'un procès-verbal signé par tous les associés ou de la volonté des associés exprimés dans un acte et signé de chacun d'eux ou de leur représentant, par vidéoconférence ou encore par tout autre moyen* » et qu'« *une décision collective peut résulter du consentement unanime de tous les associés exprimé dans un acte. Il est signé par tous les associés et retranscrit sur le registre spécial ou sur les feuilles mobiles numérotées, visés ci-dessus* ».
- Qu'ils ont pris connaissance, préalablement aux présentes, des documents suivants :
 - Le texte des décisions proposées aux associés.
 - Un exemplaire des statuts de la Société.

Ont pris les décisions suivantes à l'unanimité :

**PREMIERE DECISION - DESIGNATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL EN
REMPLACEMENT DU DIRECTEUR GENERAL DEMISSIONNAIRE**

Les associés, après avoir pris acte de la démission sans indemnité de Madame Florence HERNANDEZ de ses fonctions de Directrice Générale de la Société à effet au 19 janvier 2025, décident à l'unanimité de désigner en qualité de nouveau Directeur Général de la Société, pour une durée illimitée à compter du 19 janvier 2025 :

- **La société JAWA FINANCE**, société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros, ayant son siège social sis à BENOUVILLE (14970) - 3 allée de la Fosse Poulette, immatriculée au R.C.S. de CAEN sous le numéro 922 210 927, dument actionnaire de la Société,

Laquelle sera représentée par son Président : Monsieur Wilfried ROUQUE, dans le cadre de l'exécution de ce mandat social.

Il est rappelé que le Directeur Général dispose des mêmes pouvoirs que ceux du Président. A ce titre, il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société dans les limites de son objet social. Dans ses rapports avec les associés, le Directeur Général devra agir dans les limites fixées par les statuts de la Société (cf. article 16).

Les associés prennent acte des déclarations de Monsieur Wilfried ROUQUE selon lesquelles :

- Il accepte, pour le compte de la société JAWA FINANCE, les fonctions de Directeur Général de la Société qui lui sont conférées,
- Il n'existe du chef de la société JAWA FINANCE aucune incompatibilité ni aucune interdiction pouvant faire obstacle à l'exercice de ces fonctions dirigeantes.

DERNIERE DECISION - POUVOIRS

Les associés décident à l'unanimité de conférer tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

* * *

Le présent acte sous signature privée, constatant les décisions unanimes des associés, sera mentionné sur le registre des délibérations de la Société.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte dont la signature intervient par acte électronique.

De convention expresse valant convention sur la preuve, les présentes ont été signées électroniquement par le biais du service <https://yousign.com>, chacun des associés s'accordant pour reconnaître à cette signature électronique la même valeur que sa signature manuscrite conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil et pour conférer date certaine à celle attribuée à la signature des présentes par le biais de ce service de signature électronique.

SIGNATURES

Sandrine YVERT	Isabelle BOISARD
Marylène LEGENDRE	Benoît DOMEON

Thierry CHESNAY	Laurent AUVINET
Sophie CARON	Sébastien GOULANGE
Véronique ROUSSEAU	Olivier OLEJNICZAK
Frédéric BERTON	Florence HERNANDEZ
JAWA FINANCE <i>Représentée par M. Wilfried ROUQUE</i> <i>« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général »</i>	